

N° 40– 19 novembre 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

CÉRÉALES

- **Stade** : Majoritairement à 3 feuilles - début tallage
- **Pucerons** : Diminution du nombre de parcelles signalant la présence de pucerons. **Risque faible**
- **Cicadelles** : **Risque toujours nul**, stade de sensibilité atteint voire dépassé dans la plupart des parcelles du réseau

COLZA

- Les colzas ont continué à se développer mais l'arrivée du froid devrait les stopper
- Encore des **charançons du bourgeon terminal**
- Plus de parcelles signalent la présence de **larves d'altises**

MAÏS

- Cartographie du risque pyrale

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles (parcelles agriculteur), réalisées du 16 au 18 novembre 2015 sur 47 parcelles de blé, 25 parcelles d'orge d'hiver et 60 parcelles de colza. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

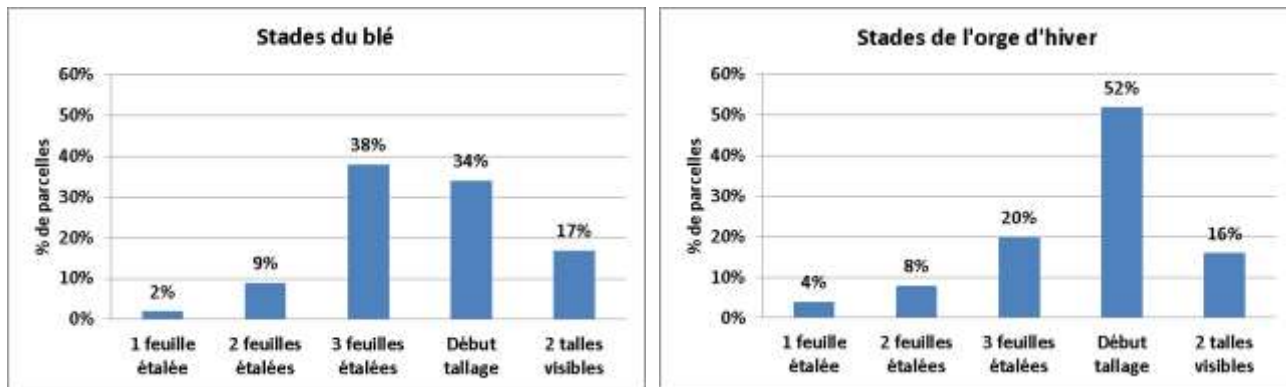




CÉRÉALES

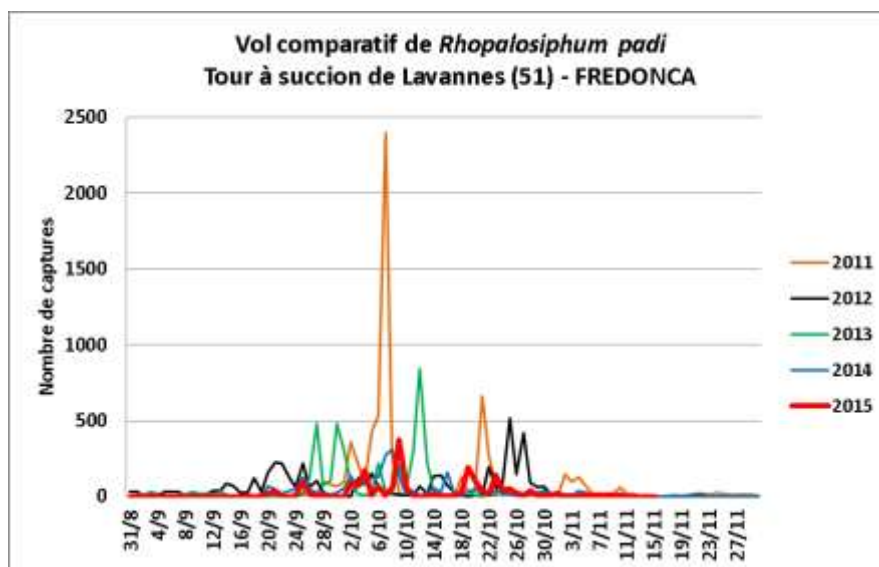
STADES

47 parcelles de blé et 25 parcelles d'orge d'hiver ont été observées cette semaine. La majorité des blés sont à 3 feuilles - début tallage, tandis que la majorité des orges d'hiver sont à début tallage.



RÉSEAU DE SURVEILLANCE PUCERONS (*Rhopalosiphum padi*)

Situation : Le graphique ci-dessous présente les captures du puceron *R. padi* (puceron potentiellement vecteur du virus J.N.O. sur céréales). La présence de *R. padi* reste quasiment nulle cette semaine sur la tour à succion de Lavannes (suivi FREDON).



La présence de pucerons est signalée dans 18 % des parcelles du réseau avec 1 à 16 % de plantes porteuses.

Seuil de nuisibilité : Plus de 10 % de plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi* ou Ne pas laisser des populations proches du seuil séjourner plus de 10 jours.

Analyse de risque : Cette semaine, une parcelle dépasse le seuil de nuisibilité, dans le secteur de Perthes (52). La proportion de parcelles signalant la présence de pucerons est en diminution cette semaine. **Le risque est faible.**

RÉSEAU DE PIÉGEAGE CICADELLES (*Psammotettix alienus*)

Situation : 22 pièges (plaques engluées format A4) ont été relevés entre le 12 et le 18 novembre.

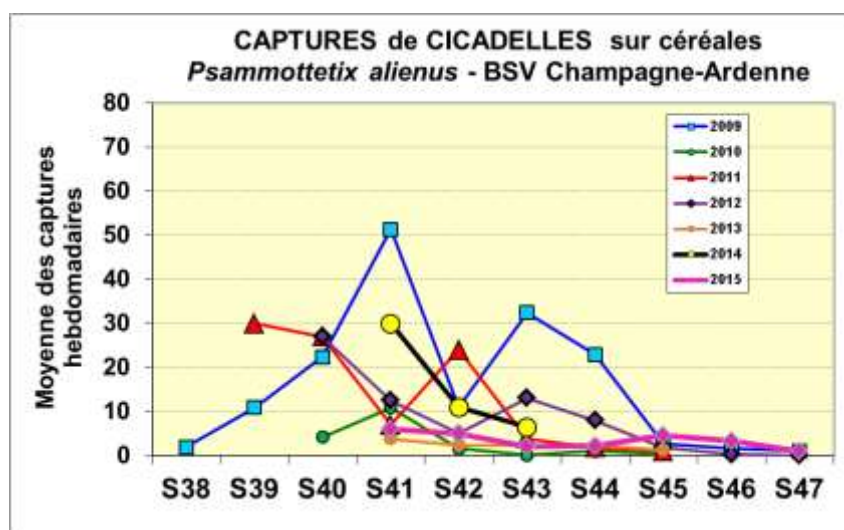
Les captures hebdomadaires de *Psammotettix alienus* vont de 0 à 6, avec en moyenne moins de 1 capture hebdomadaire.

Dans le détail :

- absence de captures pour 13 pièges ;
- captures sur 9 pièges : 1 à 6 captures hebdomadaires.



Ci-dessous un graphique présentant la moyenne des captures hebdomadaires depuis 2009



Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil précis applicable de la levée au stade 3 feuilles des céréales, mais l'expérience des années passées indique :

- **Risque nul** : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29,7 cm A4) en culture ;
- **Risque limité** : entre 50 à 80 captures hebdomadaires : *répercussion possible à la récolte* ;
- **Risque fort** : > 100 captures hebdomadaires : *pertes de récolte plus ou moins importantes.*

Analyse de risque : Le stade de fin de sensibilité 3 feuilles étant atteint, voire dépassé pour 87 % des parcelles du réseau, et le risque étant encore nul cette semaine, le risque cicadelles peut être considéré comme terminé. Globalement, le risque est très faible à nul cet automne.

AUTRES RAVAGEURS

Une activité limace est signalée dans 8 parcelles du réseau. Des dégâts de campagnols sont signalés dans au moins 22 parcelles.

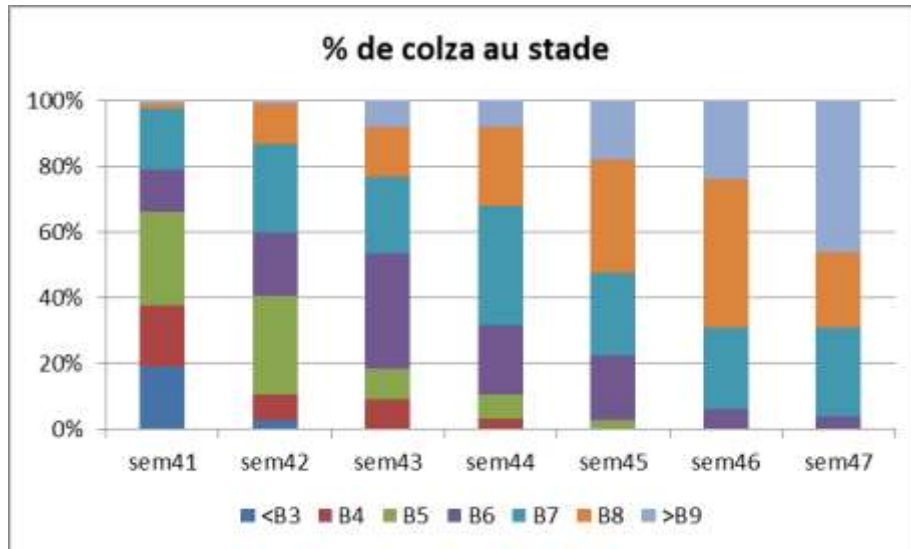


COLZA

STADE

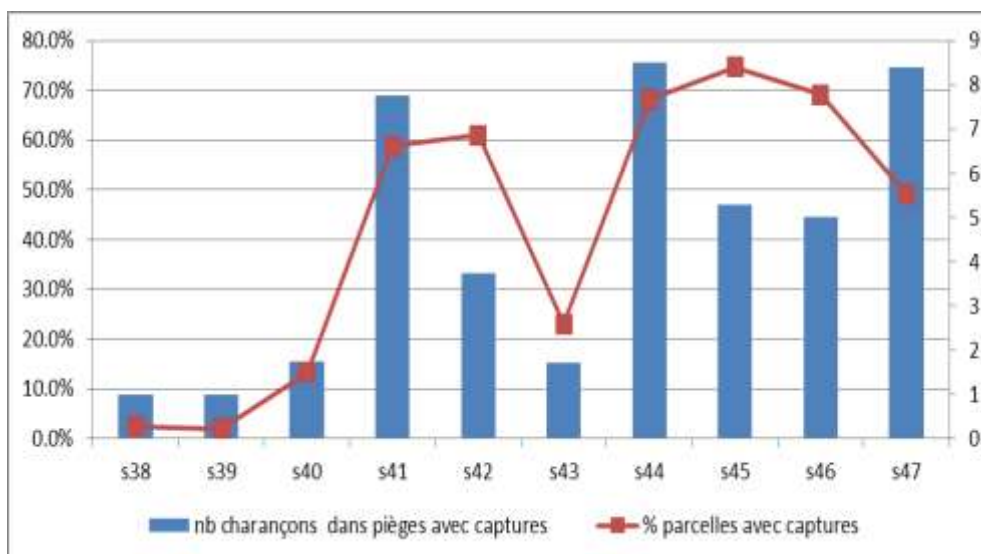
Les températures encore douces de la semaine écoulée ont permis la poursuite de la croissance des colzas mais le froid annoncé va les stopper. 70 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade 8 feuilles.

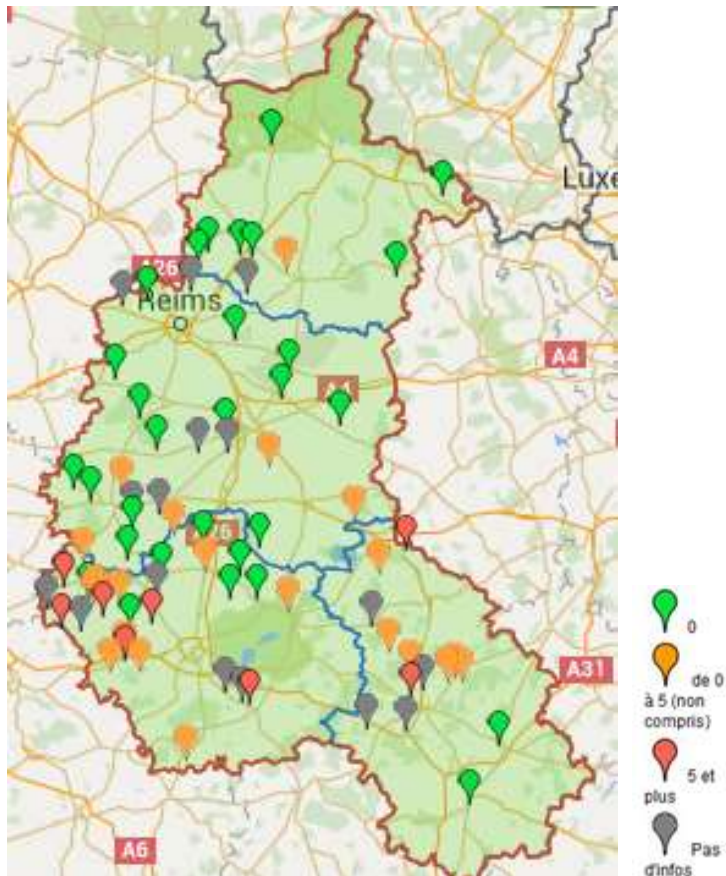
Des élongations sont observées dans quelques parcelles.



CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

Avec le maintien d'un temps anormalement doux pour la saison, le vol du charançon du bourgeon terminal s'est poursuivi une semaine de plus : 49 % des parcelles du réseau signalent le ravageur. Le vol est maintenant significatif depuis 7-8 semaines.





C'est encore le sud de la région qui est le plus touché. Le vol devrait se terminer avec la chute importante des températures annoncée en fin de semaine.

Observations des pontes sur plante :

16 parcelles ont fait l'objet d'observations des pontes sur plantes. 9 signalent des œufs ou des premières larves : 2 à 80 % de plantes sont touchées. Ces 9 parcelles sont toutes localisées en Haute-Marne et dans l'Aube.

3 parcelles sont régulièrement suivies en Haute-Marne : on dénombre en moyenne 60 % de plantes touchées contre 15 à 20 sur les 2 semaines précédentes.



Œufs et larve de charançon

Photos J. Gauthier FREDON Champagne-Ardenne

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil de risque. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque.

Analyse de risque : Le risque a dû être pris en compte sur la grande majorité des situations. Sur le sud de la région, là où les captures perdurent jusqu'à cette semaine, le risque peut à nouveau être évalué selon la date de la dernière protection et si le colza est peu développé ou peu poussant. Peu de situations devraient être concernées.

GROSSES ALTISES

Des grosses altises adultes sont encore signalées dans les pièges mais le risque de dégâts directs est maintenant terminé et les captures devraient s'arrêter avec la chute des températures.

Depuis le 26 octobre, les larves ou galeries de grosse altise ont été recherchées dans 58 parcelles du réseau : 18 signalent la présence du ravageur. L'ensemble de la région est concerné. La parcelle la plus touchée est à 84 % de plantes avec au moins une galerie ou larve.

Tableau de simulation de l'apparition des premières larves en prenant en compte de l'historique des vols d'adultes, les températures enregistrées jusqu'au 15/11 puis les normales saisonnières (cases en grisé = pas avant printemps 2016)

Lieu	stades	début d'activité des adultes	
		25-sept	01-oct
Langres 52	éclosion L1	22/12	
	Mue L2		
	Mue L3		
Saint Dizier 52	éclosion L1	2/11	8/11
	Mue L2	8/11	24/11
	Mue L3	5/12	
Troyes 10	éclosion L1	6/11	12/11
	Mue L2	12/11	
	Mue L3		
St Mard/Othe 10	éclosion L1	6/11	11/11
	Mue L2	15/11	
	Mue L3		
Bouy/Orvin 10	éclosion L1	5/11	10/11
	Mue L2	12/11	
	Mue L3		
Charleville-M. 08	éclosion L1	15/11	
	Mue L2		
	Mue L3		
Montcheutin 08	éclosion L1	7/11	15/11
	Mue L2	2/12	
	Mue L3		
Frignicourt 51	éclosion L1	4/11	9/11
	Mue L2	10/11	22/12
	Mue L3		
Vatry 51	éclosion L1	8/11	15/11
	Mue L2	9/12	
	Mue L3		

Les températures douces une semaine supplémentaire ont avancé les stades larvaires par rapport à la semaine dernière et des larves un peu plus grosses (2^{ème} stade L2) devraient apparaître sur les secteurs les plus précoces.

Le dernier stade larvaire (L3) est le plus nuisible car il est susceptible d'atteindre le cœur de la plante. Mais ce dernier stade de développement larvaire n'est prévu pour l'instant qu'au printemps 2016 excepté parmi les exemples choisis en décembre pour la station de Saint-Dizier.



Larves de grosse altise à différents stades larvaires : L1, L2 et L3

Photos Terres Inovia

La larve de grosse altise est blanche, possède 3 paires de pattes, les 2 extrémités foncées et des ponctuations sur la partie dorsale.

Si l'on peut observer les galeries de larves d'altises sur la face supérieure des pétioles, il est parfois difficile compte tenu de la petite taille des larves de premier stade (L1), d'observer directement ces larves. Il existe un complément à l'observation directe appelée méthode Berlèse.

Principe de la méthode « Berlèse » : Les larves quittent les plantes qui se dessèchent :

- Prélever 20-25 plantes en les coupant au niveau du collet ;
- Eliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes ;
- Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) dans lequel on met un **mélange eau savonneuse** ou eau + alcool (50/50). Utiliser deux récipients si nécessaire ;
- Les disposer dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes ;
- Les larves présentes dans les plantes se retrouvent dans la solution en quelques jours (1 à 2 semaines si les colzas sont gros).



La méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises mais peut confirmer la présence de larves et leur nombre.

En cas d'absence de larves lors de ce bilan, renouveler l'opération.

Seuil de nuisibilité altises larves : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie ou larve d'altise (ce qui équivaut à environ 2-3 larves par plante).



MAÏS

GESTION DU RISQUE PYRALE

La gestion de la pyrale pour les cultures de maïs de 2016 passe par la cartographie du risque pyrale à partir du nombre de larves présentes dans les cannes de maïs à l'automne 2015, avant la récolte du maïs.

Protocole d'observation :

Dans les jours qui précèdent la récolte des maïs, les observateurs font des comptages de plantes présentant un symptôme de présence de pyrale. Ces symptômes sont une casse de la tige, la présence de sciure à l'aisselle d'une feuille, une perforation à l'extrémité de l'épi,.... Le pourcentage de plantes présentant un symptôme est ensuite converti en nombre de larves de pyrale par plante.

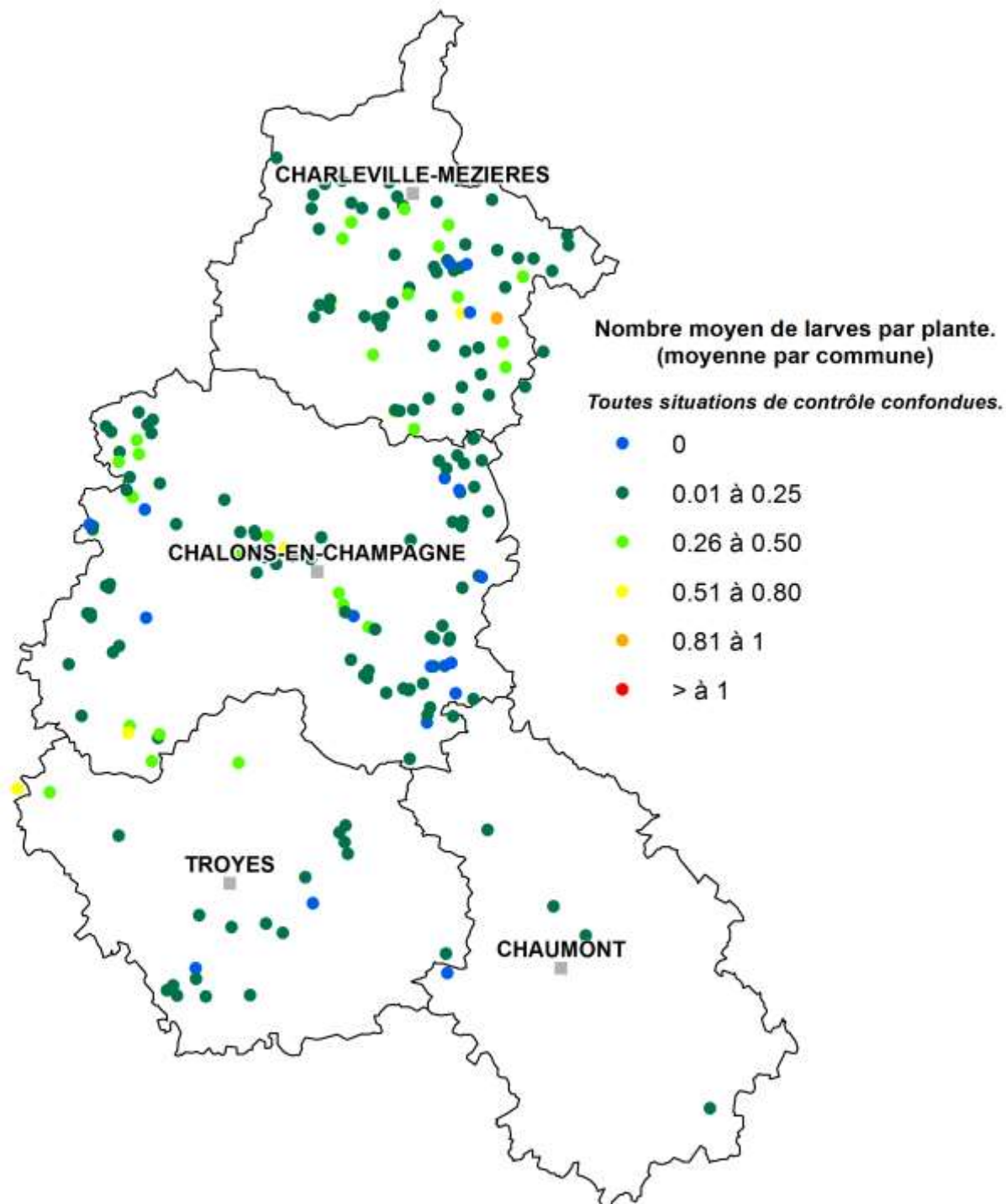
La carte (*page suivante*) présente le nombre de larves par plante pour les comptages réalisés à l'automne 2015 (valeur moyenne par commune). Plus le nombre de larves est important, plus le risque de présence de pyrales en 2016 est élevé pour les maïs de la parcelle observée et les parcelles voisines.

Rappel des zones à risque :

- Les zones à « risque élevé pyrale du maïs » sont celles où l'on a observé à l'automne 2015 avant récolte, des populations larvaires supérieures à 0,8 larve par pied en moyenne. Dans ce cas, les parcelles en maïs en 2016 proches de la parcelle du comptage sont en zone à risque élevé et nécessitent une forte vigilance.
- Si les comptages larvaires se situent entre 0,5 à 0,8 larve par pied, les parcelles en maïs en 2016 proches du comptage sont en zone à risque moyen. S'il y a eu broyage des cannes et labour après récolte, la destruction des larves sera importante et la parcelle de maïs en 2016 sera moins concernée par un risque d'attaque de la pyrale. Dans le cas d'un maïs "ensilage", on considère pour un comptage larvaire entre 0,5 et 0,8 - que le risque de présence de l'insecte d'attaque sera moins important que pour un maïs grain.
- Par contre, si les cannes ont été laissées en surface, la conservation des larves est maximale et le risque de présence de l'insecte devient important pour les parcelles proches ou en maïs sur maïs en 2016.
- En dessous d'un comptage à 0,5 larve par pied, le risque de présence de l'insecte et donc de dégâts pour un maïs implanté en 2016 dans cette zone, est jugé plus faible.

Infestation larvaire de pyrale en région Champagne - Ardenne à l'automne 2015

Nombre moyen de larves par plante et par commune.



Par rapport à fin 2014, la carte de fin 2015 présente une baisse de la pression pyrale à l'automne. Les conditions climatiques sèches de cet été et les stratégies de lutte mises en œuvre peuvent expliquer cette évolution qui reste cependant à confirmer. La vigilance reste donc de mise dans toutes les régions où la pyrale est présente.

Rappel : Broyer juste après la récolte permet de détruire les larves de pyrale.

Un simple broyage, réalisé aussitôt la récolte, détruit directement des larves et en expose d'autres aux prédateurs et aux parasites. L'intervention détruit 50 à 70 % des larves, score loin d'être négligeable par rapport à celui des interventions en végétation.

Même dans les secteurs où le recours à des moyens de lutte chimique efficace a permis de limiter fortement la pression pyrale, le recours au broyage reste d'actualité afin de ne pas revoir grossir les populations de pyrales à l'avenir. Les mesures prophylactiques restent indispensables.



Bulletin de Santé du Végétal Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES
PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne -
Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION -
DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS
RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédaction : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture de l'Aube
(représentant les organismes de développement), de la SCA d'Esternay (représentant les organismes stockeurs) et de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel :
k.benredjem@champagricra.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par
courriel à k.benredjem@champagricra.fr**



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les
crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.